

Par dépôt électronique et courriel

Le 13 juillet 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029-Phase 2
Votre dossier : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) dépose les affirmations solennelles appuyant la demande de confidentialité conformément à l'article 30 de la Loi sur la Régie de l'énergie.

Le Distributeur dépose les affirmations solennelles suivantes au soutien de la demande:

- Affirmation solennelle de M. Mario Albert :
 - Réponse à la question 5.6 de la demande de renseignements n° 10 de la Régie (HQD-12, doc. 10);
 - Réponse à la question 9.2 de la demande de renseignements de l'AHQ-ARQ (HQD-12 document 2).
- Affirmation solennelle de M. David St-Pierre :
 - Réponse à la question 4.6.6 de la demande de renseignements n° 4 du RTIEÉ (HQD-12, document 10).
- Affirmation solennelle de M. Alain Aubuchon :
 - Réponse à la question 4.4.13 de la demande de renseignements n° 4 du RTIEÉ (HQD-12, document 10);
 - Réponse à la question 7.7 de la demande de renseignements n° 4 de l'AQPER (HQD-12, document 4).

Le Distributeur demande donc respectueusement à la Régie d'interdire la divulgation, la publication et de respecter le caractère confidentiel des informations confidentielles visées par la demande.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/jg

p.j.

c.c. intervenants